

# Structure familiale et Structure agraire chez deux Peuples du Congo

par H. BEGUIN

Chef de travaux à l'Université de Liège

---

La plus grande partie de l'Afrique Centrale rurale ne connaît pas la propriété individuelle de la terre. Elle ne partage donc pas le sort de ces vastes contrées du Tiers-Monde où les problèmes de réforme agraire figurent au premier plan des préoccupations des responsables du développement agricole. Mais cela ne signifie nullement qu'aucun obstacle d'ordre *agraire* (le contenant : les champs, le terroir, le régime des terres) ne vienne s'interposer sur la route des révolutions agricoles (le contenu : les plantes cultivées, les rotations et leur technique). Toute réforme agricole doit s'inscrire dans l'espace et par conséquent passer par ce « contenant » qu'est le champ, sa localisation, sa position par rapport aux autres, son mode de groupement, bref passer par une structure agraire donnée. On a pu croire jadis que la disposition des champs dans l'espace était parfaitement quelconque, qu'elle s'opérait au hasard des circonstances, à la recherche d'un coin de terroir un peu plus fertile, en d'autres termes qu'une structure agraire définie n'existait guère. Mais des études rurales africaines de plus en plus nombreuses montrent qu'il n'en est rien, qu'une structure agraire déterminée existe le plus souvent et que toute intervention tendant à développer l'agriculture doit compter avec elle.

La physionomie de cette structure agraire dépend de bien des facteurs. L'objet de cette brève étude est précisément d'examiner l'un d'entre eux : la structure familiale des villages (famille étant entendu dans un sens très large comme on le verra ci-dessous). La structure agraire a-t-elle des rapports avec la structure fami-

liale? Dans l'affirmative quels sont-ils et comment convient-il de les interpréter?

Un autre but de ces quelques pages est de proposer une méthode de *mesure* des phénomènes analysés. Car le fait de s'appuyer sur des indicateurs quantitatifs permet plus de précision et plus de sûreté dans l'analyse, et facilite l'évaluation du *degré* de validité des conclusions.

Réponse aux questions posées quelques lignes plus haut sera donnée pour deux groupes ethniques africains. Il s'agit des Luba et des Lulua qui occupent une partie du Kasai dans les savanes du Sud du Congo (Léopoldville). Leur pays est un vaste plateau couvert de savanes peu arbustives, découpé par des vallées où les rivières serpentent dans des galeries forestières étroites. Les sols sont généralement très sableux et ce n'est que localement qu'ils peuvent présenter des qualités agronomiques appréciables. La densité de la population rurale oscille le plus souvent entre 10 à 40 habitants au km<sup>2</sup>. Les cultures pratiquées le sont dans ce type d'agriculture peu productive à longues jachères qui caractérise de si vastes territoires en Afrique Centrale. Quelques années de culture de maïs, manioc, haricot, parfois arachide et coton, sont suivies d'une longue période de repos pour le champ tandis que, chaque année, le paysan défriche ailleurs. Le climat permet deux saisons agricoles par an. Tel est le milieu naturel duquel les deux groupes tirent leur subsistance.

Une courte présentation des structures familiales sera suivie de quelques brèves considérations sur les structures agraires. Après quoi la plus grande partie de ces pages sera consacrée aux relations entre les deux.

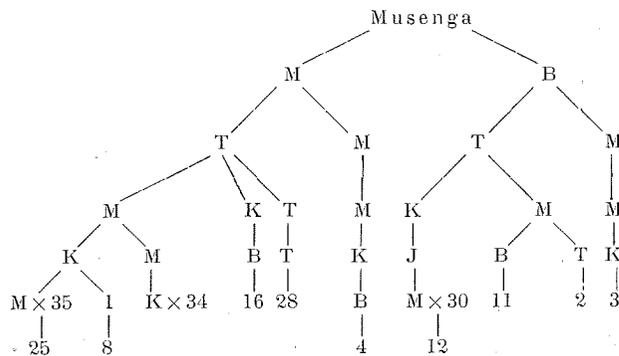
## I. — STRUCTURE FAMILIALE

Lulua et Luba sont deux groupes à structure patrilinéaire et virilocale. L'unité d'habitat est le village dont les hommes sont liés par la parenté. Très souvent, la population masculine d'un village est faite d'hommes qui descendent d'un ancêtre commun, auxquels s'ajoutent parfois quelques personnes étrangères à cette descendance. En général, pourvu que le village ne soit pas trop petit, on y distingue plusieurs groupes qui constituent autant de branches de l'arbre généalogique commun : ces groupes seront

appelés « familles ». Chaque famille rassemble généralement les descendants d'un fils de l'ancêtre commun. Cependant, il arrive que les quelques familles qui cohabitent pour constituer un village, ne soient nullement parentes entre elles. La division du village en familles se marque souvent dans l'habitat : les gens se groupent en quartiers selon leur appartenance familiale.

Au sein de chaque famille, la cohésion peut être plus ou moins forte. La région a été très affectée par l'émigration des ruraux vers les centres urbains. Un sondage nous a permis d'évaluer à près de 60 % la part des hommes originaires de la région, et qui résident dans les centres. Ainsi amputées de plus de la moitié de leurs effectifs, les familles présentent sans doute moins de cohésion interne qu'autrefois. Lorsqu'on les considère isolément, cependant, on s'aperçoit que l'émigration peut les avoir affectées très différemment. Ainsi, si toute une branche a émigré, laissant une autre branche sur place, la cohésion de cette dernière reste forte. En revanche, la cohésion familiale est réduite si l'émigration affecte toutes les branches de la famille. Par conséquent, la cohésion intra-familiale, telle que l'indique le degré de parenté entre les membres, peut être très variée selon les cas.

A titre d'exemple, le schéma ci-dessous représente, à la manière d'un arbre généalogique, la parenté qui unit les membres de la famille Musenga du village de Kapinga (Lulua). Chaque trait vertical ou oblique indique un lien de filiation directe. Chaque lettre (ou nombre) représente une personne mâle décédée (ou en vie). Il ne s'agit pas d'une généalogie complète qui serait beaucoup plus complexe. En effet, seule la descendance masculine est représentée ici ; de plus, seuls sont représentés les liens de parenté qui



unissent les membres de la famille actuellement présents au village ; on a donc éliminé les émigrés de ce schéma. Afin de ne pas surcharger la présentation, seules figurent les initiales des noms des ancêtres ; les initiales représentent donc des hommes décédés. Les exploitants agricoles actuellement présents au village, sont représentés par un numéro d'ordre : ce numéro est reproduit sur les extraits de plans de terroirs (fig. 1 et 2) où il indique donc les propriétaires des champs. Une croix (×) est un lien conjugal.

## II. — STRUCTURE AGRAIRE

En ce qui concerne le régime des terres, l'unité de base est le village. C'est lui qui est « propriétaire » de la terre ; c'est lui qui utilise une certaine étendue de terres qui constitue son terroir. L'unité d'habitat correspond donc à l'unité agraire : le village et son terroir. A l'intérieur du terroir, chaque exploitant est libre d'établir ses champs à peu près où bon lui semble. C'est la distribution des champs dans le terroir qui sera visée quand on parlera de structure agraire : répartition des champs des exploitations, dispersion, groupement. En général, chaque exploitation compte 4 à 12 champs répartis dans le terroir.

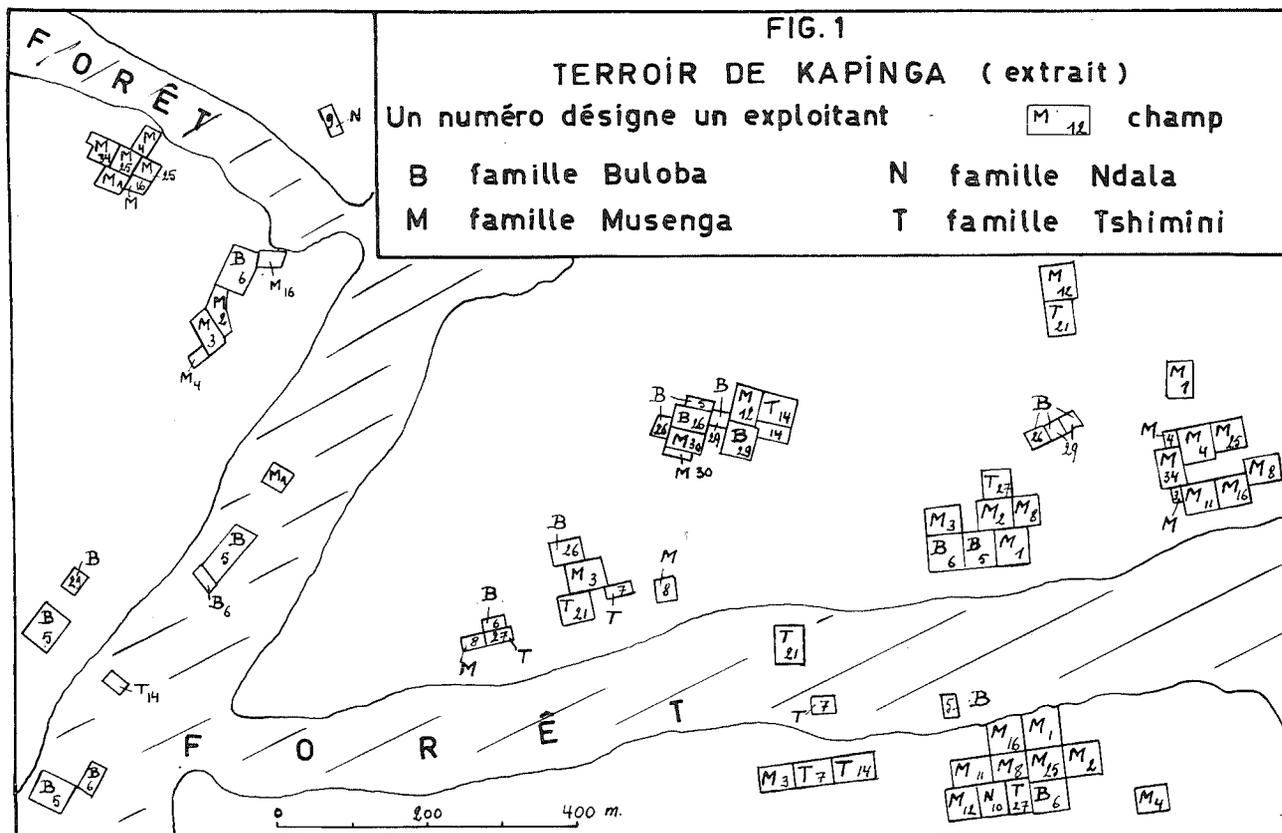
Luba et Lulua n'ont pas le même type de structure agraire. Chez les Lulua, les champs sont petits mais nombreux. Ceux qui appartiennent à une même exploitation, sont dispersés dans le terroir. Les groupements qui s'observent sont constitués de champs de même type agricole, de même âge, mais appartenant à différents exploitants. Cette structure agraire est placée sous le signe de la dispersion de l'exploitation individuelle.

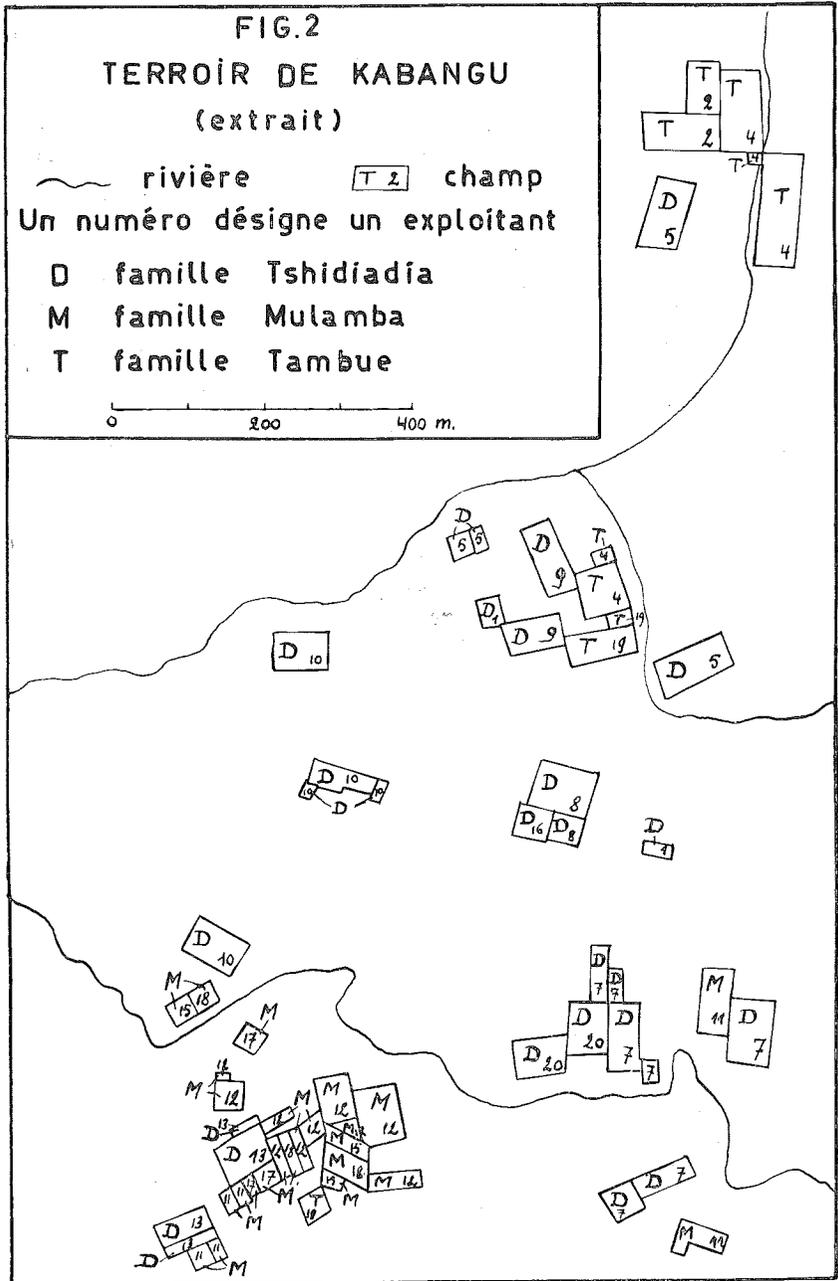
Au contraire, la structure agraire des Luba est placée sous le signe du groupement au niveau de l'exploitation individuelle. En effet, les groupes de champs rassemblent souvent les parcelles d'un même exploitant. Les champs sont aussi plus grands et moins nombreux.

Les figures 1 et 2, qui sont des extraits de cartes de terroirs, illustrent ces deux types de structure agraire.

## III. — STRUCTURE FAMILIALE ET STRUCTURE AGRAIRE

Après avoir analysé les principaux aspects des structures familiale et agraire, la question qui se pose est la suivante : comment





et dans quelle mesure la structure agraire subit-elle l'influence de la structure familiale? Plus précisément : les groupements de champs qui s'observent, sont-ils le fait d'exploitants quelconques ou d'exploitants liés par une assez proche parenté? Les groupements agraires reflètent-ils dans une certaine mesure la structure familiale du village? Leur structure est-elle en rapport avec le degré de cohésion du groupe familial? Cherchons, dans les faits, les réponses à ces questions.

Pour une douzaine de villages (6 Lulua et 6 Luba) composés de plusieurs familles, nos enquêtes sur le terrain ont permis de réunir une documentation permettant de bien connaître la structure familiale et la structure agraire. Pour chacun d'eux, une généalogie semblable à celle du schéma ci-dessus, a été reconstituée : elle permet de se rendre compte du degré de cohésion qui lie entre eux les exploitants de chaque famille. Pour chacun d'eux également, une carte de terroir a été établie (sur le terrain, à la boussole et au décamètre) au 1/10 000<sup>e</sup> (fig. 1 et 2) ; il s'agit d'un plan parcellaire indiquant la position de chaque champ et mentionnant, par un numéro inscrit dans le champ, l'exploitant auquel il appartient ; en plus, une lettre indique la famille à laquelle ressortit l'exploitant et donc le champ.

La simple lecture de ces cartes, permet déjà de donner une réponse aux questions posées. Comme l'indiquent les figures 1 et 2, la structure familiale exerce effectivement une influence sur la structure agraire. Dans le terroir de Kapinga (fig. 1), on voit très bien que la famille Musenga a une nette tendance à grouper ses champs. Il en va de même pour la famille Mulamba du village de Kabangu (fig. 2). Ainsi, les groupes de champs sont souvent constitués en grande partie par des exploitants appartenant à une même famille ; les cultivateurs semblent rechercher le voisinage des champs de leurs parents les plus proches.

Mais les groupes de parcelles sont cependant rarement d'une homogénéité familiale parfaite. En réalité, tous les intermédiaires s'observent entre le groupe homogène et le groupe tout à fait hétérogène. Il y a donc des différences de degré dans l'influence de la structure familiale sur la structure agraire. Par exemple, à Kapinga (fig. 1), la famille Tshimini ne semble guère rechercher la concentration des cultures de ses membres. Lorsqu'on consulte les tableaux généalogiques, on s'aperçoit que les membres de cette

dernière famille ne sont guère unis que par une parenté assez lâche : c'est un élément d'explication.

Ce qui vient d'être dit des terroirs de Kapinga et de Kabangu, peut être répété pour les autres villages. Une influence familiale se décèle dans la structure agraire, mais elle le fait à des degrés très divers. De plus, l'intensité avec laquelle la parenté unit les exploitants d'une même famille, semble jouer un rôle dans les relations entre les deux structures.

Dès qu'une question de *degré* intervient, il devient difficile à une analyse purement qualitative de mener à bien l'étude des relations entre les deux structures. Car le besoin de pouvoir *mesurer* les différences de degré et d'intensité, se fait jour et s'impose. La mesure des phénomènes observés permettra de pousser l'analyse plus loin et de dégager d'autres relations. C'est pourquoi il convient maintenant de chercher des indices qui expriment l'influence familiale sur la structure agraire et le degré de cohésion familiale.

#### A. — INDICATEURS DE STRUCTURE.

##### 1. — *Indice agraire.*

On appellera simplement « indice agraire », un indicateur qui tentera d'exprimer l'intensité avec laquelle s'exerce l'influence de l'appartenance familiale sur les groupements de champs.

Pareil indice ne devra pas seulement répondre à ce qu'on attend de lui. Encore devra-t-il le faire en étant indépendant du type de structure agraire (type Lulua, type Luba) et de l'influence que des conditions locales peuvent exercer sur la structure agraire (par exemple, de petites plages de bons sols favorisent le groupement cultural).

Plusieurs indicateurs peuvent être imaginés. Après quelques essais, nous nous sommes arrêté à l'indice que voici. Il caractérise une famille. Il se base sur le nombre de limites communes des champs. C'est un rapport. Au dénominateur : le nombre total de limites communes, comptées sur le plan parcellaire, à l'exception des limites communes à deux champs d'un même exploitant. Au numérateur : le nombre de limites que les champs de la famille ont avec des champs d'autres familles (disons : limites non-familiales). Ce rapport des limites non-familiales au total des limites

(familiales + non-familiales), est multiplié par 100 pour des raisons de commodité. On voit immédiatement que l'indice sera d'autant plus faible que l'influence familiale sur le groupement des champs sera forte. Il peut varier de 0 (parfaite homogénéité familiale des groupes de champs) à 100 (aucune limite familiale).

Dans les comptages de limites, on prend un certain nombre de précautions et de conventions. Ainsi, un champ légèrement isolé d'un groupe est considéré comme faisant partie du groupe, avec limite commune avec le champ le plus proche. Lorsqu'il y a ambiguïté, c'est le plus petit nombre de limites qui est retenu ; ainsi un champ très allongé auquel s'accolent quatre petits champs : une seule limite commune ; ce faisant, on évite l'incidence de la forme ou de la disposition des champs. Par ailleurs, les limites entre champs d'un même exploitant ne sont pas prises en compte, car elles sont rares chez les Lulua et fréquentes chez les Luba, on le sait ; il convient donc de les ignorer pour rendre l'indice indépendant du type de structure agraire.

A titre d'exemple, le calcul de l'indice agraire pour la famille Musenga à Kapinga (fig. 1) donne le résultat suivant :  $\frac{23}{48} \cdot 100 = 48$  ;

pour la famille Tshimini :  $\frac{12}{15} \cdot 100 = 80$  ; pour la famille Buloba :

$\frac{15}{22} \cdot 100 = 68$ . L'impression recueillie lors de l'examen qualitatif de la carte se confirme : l'influence familiale est plus forte chez les Musenga, elle est très faible chez les Tshimini, elle est intermédiaire chez les Buloba. Mais outre cette confirmation, l'indice exprime *l'intensité* de l'influence familiale.

Même confirmation de l'impression qualitative et même indication quantitative supplémentaire, au village de Kabangu (fig. 2). C'est la famille Mulamba qui semblait la plus groupée dans le terroir, et c'est bien elle qui possède l'indice agraire le plus faible : 39, contre 59 et 60 aux deux autres familles.

L'indicateur choisi paraît donc répondre valablement à ce qu'on attendait de lui. Il a été calculé pour les 27 familles de 10 des 12 villages ; les deux derniers terroirs ayant été touchés par une réforme agraire qui a bouleversé leur structure agraire, l'indice

y perd son objet. Les résultats sont consignés dans le tableau que l'on trouvera plus loin.

## 2. — *Indice familial.*

On désignera par l'expression d'« indice familial », un indicateur visant à exprimer quantitativement le degré de cohésion des membres d'une famille, telle que l'expriment les liens de parenté.

Pareil indice s'imagine plus aisément qu'un indice agraire. Le rapport suivant est proposé. Au numérateur : le nombre de degrés de parenté qu'il faut parcourir sur l'arbre généalogique pour relier entre eux tous les exploitants d'une même famille. Au dénominateur : le nombre de cultivateurs ainsi reliés (nombre d'exploitants de la famille), afin de tenir compte de l'importance numérique de chaque famille. La multiplication de ce rapport par 10 donne un indice familial qui, pour les familles étudiées, varie de 10 à 57. L'indice sera d'autant plus faible que la cohésion familiale due à la parenté, sera forte.

La généalogie de la famille Musenga (voir schéma ci-dessus) peut illustrer cette manière de calculer l'indice. Treize personnes sont reliées par 36 liens simples (degrés) de parenté. L'indice vaut donc :  $\frac{36}{13} \cdot 10 = 28$ .

Cet indice familial a été calculé pour les 32 familles des douze villages de l'échantillon. Les résultats sont inscrits dans le tableau ci-dessous.

## B. — *Analyse des résultats.*

Les indices calculés permettent donc :

- 1) de connaître l'intensité avec laquelle les champs sont groupés selon l'appartenance familiale de leur propriétaire ;
- 2) de connaître le degré de cohésion familiale telle que l'exprime la parenté ;
- 3) de comparer les deux, afin de voir s'ils sont liés.

Diverses constatations se dégagent de la considération du tableau qui rassemble les données.

TABLEAU

Villages	Familles	Nombre de ménages	Indice agraire	Indice familial
<i>Lulua</i>				
Kayembe .....	Tshiboko	5	77	28
	Mulumba	15	20	15
Tshinkala .....	Akulaie	5	73	17
	Nyindu	6	71	20
	Mutamba	9	72	32
Ndunga .....	Nymbu	13	62	27
	Mulanga	4	85	35
Kapinga .....	Nyonga	7	29	24
	Buloba	4	70	35
	Ndala	9	60	22
	Tshimini	9	78	43
Bakenda .....	Musenga	13	53	28
	Tschilulu	4	63	57
Bukondo .....	Ntuite	7	38	40
	Mputu	10	55	29
	Sangamaie	14	48	21
<i>Luba</i>				
Ngoie .....	Senda	8	61	18
	Ntumba	9	86	29
	Ndaie	12	66	23
Sangamaie .....	Mukena	10	50	47
	Sangamaie	16	42	36
Kabangu .....	Mulamba	5	45	24
	Tambue	6	64	28
	Tshidiadia	9	60	27
Mulaja .....	Ilunga	5	74	10
	Tshisumpa	6	71	18
	Kazadi	8	83	13
Mutombo .....	Mutombo	6	—	25
	Manza	6	—	35
	Kalala	15	—	33
Kasongoma .....	Balanga	5	—	18
	Mushole	18	—	24

1. Les indices familiaux sont très divers puisqu'ils s'échelonnent de 10 à 57. Cependant, si l'on exclut la famille Tshilulu de Bakenda, la gamme ne s'étend plus que de 10 à 47. Ainsi les liens familiaux existent partout, mais le degré de cohésion familiale qu'ils induisent, est assez variable. Par conséquent, il n'est pas permis d'ignorer cette variabilité de la cohésion, lorsqu'on parle des relations entre structure familiale et structure agraire.

Mais l'indice familial est-il parfaitement indépendant de l'importance numérique de la famille (nombre d'exploitants)? A cet égard, une simple comparaison des 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> colonnes du tableau, nous rassure : il y a indépendance parfaite. Pour mieux s'en convaincre encore, on peut dessiner un graphique où l'indice familial viendrait en ordonnée et le nombre de ménages par famille en abscisse : les 32 points se répartissent partout, indiquant une corrélation quasi-nulle.

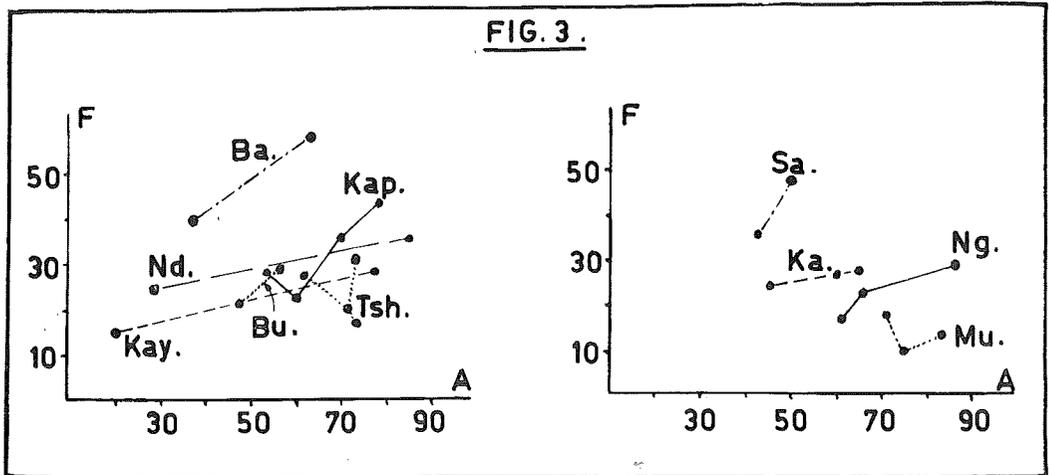
Très peu de différence sépare les Luba des Lulua à propos de la cohésion interne des familles. L'indice familial moyen est de 25 chez les Luba contre 30 chez les Lulua, ce qui dénoterait une cohésion légèrement supérieure des familles Luba ; la probabilité pour que cet écart soit significatif est cependant assez mince.

2. Les indices agraires semblent traduire une variété de situations encore plus grande que celle des indices familiaux. En effet, ils s'échelonnent de 20 à 86. Toutefois, en éliminant deux cas seulement, l'échelonnement va de 38 à 86.

Ici aussi, il faut rejeter l'hypothèse selon laquelle l'importance des familles (nombre d'exploitants) exercerait une influence sur les relations entre structure agraire et structure familiale. La lecture du tableau (aidée au besoin par le dessin d'un graphique) montre qu'aucune corrélation marquante ne lie l'indice agraire au nombre de ménages par famille. Les grandes familles n'ont donc pas plus tendance que les autres à la dispersion, pas plus que les petites familles ne se groupent plus facilement.

Si l'existence de l'influence familiale sur la structure agraire ne fait pas de doute, deux remarques viennent cependant tempérer quelque peu la netteté de cette influence. D'abord, la diversité des indices trahit la variété de l'intensité avec laquelle la structure agraire subit l'influence de la structure familiale. Ensuite, le fait que beaucoup d'indices sont élevés (leur moyenne est de 61)

illustre l'imperfection du lien dans bon nombre de cas, voire même sa quasi-inexistence dans quelques cas. Bref, l'empreinte de la structure familiale sur la structure agraire est fréquente, mais elle n'est pas absolument générale ; de plus, elle se marque à des degrés divers.



3. On sait maintenant dans quelle mesure les exploitants d'une même famille groupent leurs champs. Mais au-delà de cette relation, une autre question se pose : ce groupement des champs selon l'appartenance familiale, est-il lié au degré de cohésion familiale? Les familles les plus étroitement unies par la parenté groupent-elles davantage leurs champs que d'autres? En d'autres termes, existe-t-il une corrélation entre l'indice agraire et l'indice familial?

Une lecture comparative des deux dernières colonnes du tableau, montre qu'il n'en est rien. Un graphique où l'indice familial figurerait en ordonnée et l'indice agraire en abscisse, illustrerait mieux encore cette absence de corrélation (pareil graphique s'obtient en superposant les deux graphiques de la figure 3). On ne peut donc pas dire que, pour l'ensemble des villages examinés, le degré de cohésion familiale exerce une influence directe sur l'intensité du groupement familial des champs.

Mais envisageons les deux indices à l'intérieur du cadre du terroir, village par village. Alors, on s'aperçoit que, presque tou-

jours, chez les Luba comme chez les Lulua, à l'indice familial le plus fort correspond l'indice agraire le plus élevé, et inversement à l'indice familial le plus faible correspond l'indice agraire le plus faible. Voilà donc que s'observe au sein du village, une relation qui ne se manifeste pas à l'échelle de la région. Les deux graphiques de la figure 3 illustrent cette constatation, le premier pour les terroirs Lulua, le second pour les terroirs Luba ; l'indice familial (F) est porté en ordonnée et l'indice agraire (A) en abscisse ; chaque point représente la position d'une famille, et les familles d'un même village ont été reliées entre elles par une ligne. La constatation ci-dessus s'exprime ici par le fait que presque toutes les droites ont une pente positive.

Il y a deux exceptions cependant : Tshinkala (1<sup>er</sup> graphique) et Mulaja (2<sup>e</sup> graphique), où la relation entre les deux indices ne s'observe pas. Elles invitent à la prudence dans l'énoncé des conclusions. Notons cependant que, dans ces deux villages, la gamme des indices agraires des familles est très peu étendue ; ceci réduit la signification des exceptions, car le hasard peut facilement provoquer un écart de quelques unités dans un indice.

Il reste à comprendre pourquoi un rapport observé à l'échelle du village ne se retrouve plus au niveau de la région. Ce sont probablement des circonstances propres à chaque terroir, qui interviennent pour rendre caduque toute comparaison entre villages. L'indépendance de l'indice agraire vis-à-vis des traits locaux des terroirs peut n'être pas parfaite ; dès lors, une plus grande abondance de galeries forestières ou une homogénéité pédologique, en favorisant la dispersion des champs, peuvent infléchir l'indice agraire de toutes les familles d'un village ; ou bien tous les indices d'un village peuvent subir l'influence d'une diversité des sols favorable au groupement des champs, On peut aussi penser que l'esprit ou la coutume de certains villages, accorde à la cohésion familiale plus d'importance que ne le font d'autres villages.

4. — En conclusion, deux constatations se dégagent de cette brève étude.

a) Il y a indubitablement une influence de la structure familiale des villages sur la structure agraire. Mais cet effet est très variable, au point d'être insignifiant dans certains cas.

- b) Une analyse plus fine montre qu'au sein de chaque terroir, plus le degré de cohésion familiale est élevé et plus la structure agraire est marquée par la structure familiale. Mais des circonstances locales pèsent sur cette relation et interdisent de la généraliser au-delà de l'échelle du village.

*(Séminaire de Géographie de l'Université de Liège).*

---